

BILAN MORAL ET FINANCIER

2020



LE SOMMAIRE

LE COLLECTIF EN CHIFFRES ...	p.4	LES ACTIONS DU COLLECTIF ...	p.8
L'EDITO DU PRESIDENT..	p.5	L'ASSOCIATION...	p.17
LE BILAN MORAL ...	p.6	LES RESSOURCES...	p.20
LES MISSIONS DU COLLECTIF...	p.7	LES PERSPECTIVES ET TEMOIGNAGES ...	p.21

ILS NOUS SOUTIENNENT...



Les communes de Pouembout, La Foa, Bourail, Koumac, Houailou, Ponerihouen, Kouaoua, Lifou, Yaté, Voh, Maré, Moindou...

... ET NOUS LES REMERCIONS SINCÈREMENT !

LE COLLECTIF EN CHIFFRES

16

ANS D'EXISTENCE

35 

M E M B R E S
ASSOCIATIFS ET INDIVIDUELS,
DONT 12 ETABLISSEMENTS ou
DISPOSITIFS MEDICO-SOCIAUX

2 
SALARIES

16 
BENEVOLES

120 

PERSONNES RENCONTREES/
INFORMEES SUR SES DROITS
C H A Q U E A N N E E

41 
REPRESENTATIONS
DANS 26 COMMISSIONS
INSTITUTIONNELLES



CHIFFRES 2020

32 

C H E R C H E U R S
D'EMPLOI ACCUEILLIS
DANS LE CADRE DES
ATELIERS D'AIDE A LA
RECHERCHE D'EMPLOI

16 

TRAVAILLEURS SUIVIS EN
ACCOMPAGNEMENT
EMPLOI

100 

TEMOIGNAGES RÉCOLTÉS
POUR PERMETTRE LA RÉDACTION DE
SON BILAN CONFINEMENT

101  ACTION DE
MOBILISATION

EDITO DU PRESIDENT



LE CLAP DE FIN !

Après 7 années de présidence au Collectif Handicaps, je tiens d'abord à remercier les forces vives de l'association qui chaque jour la font vivre, particulièrement les membres actifs et bénévoles pour leur participation, leur présence et leur engagement sans faille. Mais aussi, l'équipe avec lesquelles nous travaillons en permanence et qui a toujours fourni un travail remarquable..

A tous les membres, je tiens à rappeler, un point essentiel. Le Collectif Handicaps défend l'ensemble des personnes en situation de handicap et des associations de notre secteur quelles qu'elles soient. Il travaille pour chacun d'entre nous. Il travaille pour une société toujours plus inclusive.

L'engagement, la participation et l'investissement de nos membres ont toujours été la force de notre collectif. Nous, associations, citoyens, sommes un contre-pouvoir essentiel et avons un rôle majeur à jouer dans la construction de notre société. Si le Collectif Handicaps ne défend pas les personnes en situation de handicap, ne défend pas notre cause, personnes ne le fera à notre place. N'oublions pas que sans nous, associations, rien n'avance, sans les combats que nous avons menés, rien n'aurait avancé...

L'engagement, la participation et l'investissement de nos membres ont toujours été la force de notre collectif. Nous, associations, citoyens, sommes un contre-pouvoir essentiel et avons un rôle majeur à jouer dans la construction de notre société. Si le Collectif Handicaps ne défend pas les personnes en situation de handicap, ne défend pas notre cause, personnes ne le fera à notre place. N'oublions pas que sans nous, associations, rien n'avance, sans les combats que nous avons menés, rien n'aurait avancé...

Je suis réellement navré de constater que finalement peu de choses ont progressé depuis 2009, date de la création des lois de pays. Le Schéma directeur du handicap et de la dépendance, toujours au point mort, reste mon plus grand regret. Nous étions nombreux, associations, acteurs, professionnels... à attendre cette ligne directive pleine de promesse et d'évolution.

La situation économique et sanitaire que nous traversons n'aide en rien, et l'on peut que constater que nombre de nos associations se retrouvent sur le fil du rasoir financièrement, alors même que nous restons des acteurs majeurs de l'action publique. Cela est bien dommage et en dit long !

Je terminerai sur une note positive, j'ai été heureux de participer pendant ces 7 années à la vie du Collectif Handicaps et vous remercie pour le soutien et la confiance accordée toutes ces années. Je laisse dorénavant ma place de Président.e, et souhaite au prochain de beaux projets à mener et bien des combats à gagner.

A bientôt.

Richard Fournier

Le. Président

LE BILAN MORAL

2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE !

Cette année fut difficile pour le Collectif Handicaps qui a dû revoir à la baisse tous ses projets suite à la crise sanitaire. Certains même ont dû être reportés à 2021 avec l'espoir que ce serait à nouveau possible de circuler et de recevoir des personnes de l'extérieur pour notre semaine Handicap et Citoyenneté sur le thème de la jeunesse, projet qui doit être mené en partenariat avec l'université de Nouvelle-Calédonie. Toutefois le confinement a permis une nouvelle fois de mesurer combien le Collectif était utile et bien identifié par les personnes en situation de handicap : il a su encourager et accompagner les associations, il a su rester très à l'écoute des personnes en situation de handicap dont beaucoup se sont retrouvées en grande difficulté et il a continué à conseiller et orienter. Au terme de cette période, il a rendu un bilan complet et intéressant dont on espère qu'il a pu intéresser nos institutions et servir à l'avenir de base à l'élaboration d'un plan de crise commun à tous les dispositifs et établissements.

Le travail fourni est resté très important et de grande qualité. Une fois encore, Le Collectif a montré qu'il était un dispositif central du secteur et un outil pour les institutions lorsqu'il s'agit d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap, de défendre leurs droits, de proposer des projets

innovants et d'être une interface crédible, sérieuse et performante des institutions.

En 2020, en dehors de la crise sanitaire, le Collectif a aussi pu constater des marches arrières importantes sur son secteur et une crise économique inquiétante tant les conséquences pourront être dramatiques pour les personnes en situation de handicap dont la condition pour une majorité est déjà fragile aussi bien sur le plan sanitaire, social qu'économique. La mobilisation du 3 décembre aura permis à l'association de l'exprimer haut et fort. Le dialogue institutionnel grâce à la participation des associations et des personnes concernées restent, pour le Collectif, un levier majeur pour une action publique efficace et un accès aux droits humains pour les personnes handicapées, toujours plus importante. Les associations sont un contre-pouvoir nécessaire qu'il est essentiel de protéger et soutenir. Le Collectif Handicaps en est persuadé et il est indispensable que les représentants politiques en prennent toute la mesure.

Comité jeune pour préparer l'avenir, développement de son point d'accès au droit, incitation à la réflexion autour du handicap au-delà de la simple analyse sanitaire, poursuite de sa participation au dialogue social... Autant d'axes de travail que le Collectif Handicaps souhaite mener ou poursuivre en 2021.

Le Collectif Handicaps

LES MISSIONS DU COLLECTIF

Créé en avril 2004, le Collectif Handicaps est un regroupement d'associations représentatif des personnes en situation de handicap et de dépendance. L'association a pour objet :

- **d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics** pour toute question générale, éthique et juridique touchant au handicap ou à la dépendance ;
- **d'accompagner la mise en œuvre du cadre juridique** existant ;
- **de représenter les personnes en situation de handicap et de dépendance, et les associations** membres du Collectif Handicaps, dans toutes commissions institutionnelles ou structures ;
- **d'assurer une mission d'information, de vigilance et prospective en matière de politiques du handicap ;**
- **de promouvoir et de défendre les droits** des personnes en situation de handicap ou de dépendance ;
- **d'informer et de sensibiliser la population** sur le handicap et sa diversité ;
- **de proposer des formations professionnelles** pour favoriser la prise en charge du handicap et de la dépendance.

"Le Collectif Handicaps milite pour l'application des valeurs reconnues par la convention internationale des Nations Unis "

Le Collectif Handicaps c'est aussi :

- **Un point d'information aux droits** pour les personnes en situation de handicap, leurs proches ainsi que pour les professionnels et acteurs privés comme publics.
- **Un lieu unique d'information et de mise en relation pour le secteur** sur l'ensemble du territoire. Il est en effet, régulièrement sollicité *par les acteurs privés/publics, les particuliers, les professionnels...* pour identifier l'institution, l'expert, le professionnel (ou autre acteur) susceptible de répondre à un besoin quel qu'il soit ayant trait au sujet du handicap et de la dépendance.

Il participe ainsi à la création d'une synergie «relationnelle» dans le secteur en facilitant la mise en contact des acteurs, indispensable pour l'accès à l'information de tous, l'identification des ressources et des compétences sur le secteur, l'innovation sociale...



LES ACTIONS DU COLLECTIF

REPRESENTATION ET PARTICIPATION AU DIALOGUE INSTITUTIONNEL

Les représentations institutionnelles

Le Collectif Handicaps est représenté dans de nombreuses commissions ou manifestations qui traitent du handicap et de la dépendance. L'investissement de nos bénévoles est conséquent. Sans compter leur importance puisqu'elles permettent au Collectif à ce jour de rester engagé dans le dialogue

institutionnel et social, de porter la voix et défendre les intérêts des personnes en situation de handicap et des associations du secteur, mission première de notre association ; et d'autant plus méritoire que nos bénévoles sont déjà engagés dans leur propre association.

En 2020, le Collectif Handicaps siégeait au sein :

- GIP Handicap, dépendance et bien vieillir
- GIP Union pour le handicap (GIP UPH)
- Commission de reconnaissance du handicap et de la dépendance (CRDH) - Sud, Nord, Iles
- Commission des enfants et jeunes handicapés (CEJH) - sud, nord, Iles
- Commission de recours des personnes handicapées ou en perte d'autonomie (CRPHPA)
- Conseil économique sociale et environnemental (CESE)
- Comité de circonscription de l'enseignement Primaire (CCEP) - 7 comités
- Commission du 2nd degré pour l'adaptation et la scolarisation des enfants en situation de handicap (CSD-ASH)- Sud et Nord
- Comité stratégique de l'emploi, l'insertion, la formation et l'orientation professionnelle (CSEIFOP)
- Commission CCAPH de Nouméa
- Commission CCAPH de Dumbéa
- Commission CCAPH de Paita
- CCAS de Mont-Dore
- CCAS de Dumbéa

= 41 représentations

Et aussi, à l'international

Le Collectif Handicaps est membre du Pacific Disability Forum (PDF) depuis 2007 comme représentant des associations du secteur du handicap et de la dépendance de la Nouvelle-Calédonie.

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

Un interlocuteur unique vigilant en matière de politiques publiques et droits

Le Collectif Handicaps **reste vigilant et force de proposition en matière de politiques publiques.**

Il sollicite régulièrement des rencontres avec les élus/représentants des institutions publiques du champ du handicap et de la dépendance mais également de tout domaine transversal confondu (action sociale, logement, insertion professionnelle, éducation...), ceci afin de faire remonter les difficultés rencontrés au quotidien par les personnes en situation de handicap ou de dépendance et leur famille, les attentes du secteur.

De plus, il reste vigilant sur les notions de respect des droits humains, d'égalité des chances ou encore de non-discrimination.

Il n'hésite pas alors à interpeler les acteurs publics ou privés lorsqu'il juge cela nécessaire.

En moyenne sur une année, le Collectif Handicaps comptabilise près de 90 rencontres (toutes commissions et rencontres avec les élus ou représentants des institutions confondues).

Il assure également **son rôle d'interlocuteur unique** en participant à de nombreux rencontres ou groupes de travail institutionnels comme privés, pour lesquels le sujet concerne ou présente un impact pour les personnes en situation de handicap.

Nos travaux en 2020

En collaboration avec le Gouvernement

- > Participation au COPI EMPLOI et à la définition d'actions pour favoriser l'emploi en province Nord et Iles
- > Participation aux travaux relatif à l'école inclusive
- > Participation au séminaire sur la refonte des textes sur l'adaptation scolaire et la scolarisation des enfants en situation de handicap
- > Participation à l'audit de la protection de l'enfance
- > Convention avec la DITT pour la mise à disposition d'un véhicule adapté à l'auto-école IFPCR pour faciliter l'accès au permis des personnes en situation de handicap
- > Participation au groupe de travail « stratégie E-santé plan do kamo » (citoyens-usagers et patients)

En collaboration avec les partenaires institutionnels

- > Travaux sur l'accès au logement avec la province Sud
- > 2 auditions et contributions écrites auprès du CESE sur les autosaisines concernant l'E-santé et la réforme du CESE



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

En collaboration avec les acteurs privés

---> Poursuite de la définition d'une résidence adaptée en partenariat avec la SEM AGGLO

---> Poursuite des travaux pour la création d'un diplôme universitaire « handicap : idées, pratiques et projet... »

Nos travaux d'analyse

---> Rédaction d'un bilan « post-confinement »

A découvrir en suivant ce lien : <https://collectif-handicaps.com/covid-19-confinement-et-handicap-un-bilan-necessaire-pour-le-collectif-handicaps/>



Le point d'information aux droits

Le Collectif Handicaps est un réel point d'information et d'accès au droit spécialisé « handicap et dépendance » (PIDHD) pour les particuliers, leurs familles et les acteurs (privés et publics) pour toutes les questions juridiques, administratives ayant trait au handicap : droits/obligations, réglementations, régimes d'aides, démarches administratives, litiges (...); et ce, sur l'ensemble des domaines transversaux du parcours de vie de

la personne : éducation, accessibilité, insertion professionnelle, logement, régime d'aides et prise en charge...

Son objectif est de faciliter l'accès à l'information et aux droits des personnes en situation de handicap tout en favorisant leur participation pleine et entière dans notre société. Un objectif non des moindres lorsqu'on sait que l'accès à l'information sur notre territoire s'avère particulièrement compliqué.

En 2020, le PIDHD c'est,



"Depuis 2020, le Collectif handicaps travaille en partenariat avec l'ADAVI pour l'accompagnement juridique des particuliers".

15
Accompagnements dans les démarches

Rédactions de courriers, aide aux démarches administratives, accompagnement à des rencontres...

2
Rencontres «droits»

> Lundi de l'info «Ticket Modérateur de la Cafat»
> Réunion d'information «enjeux de la convention internationale des Nations-Unis».

LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

Les projets 2020 du Collectif

ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION AUX ENJEUX DE LA CONVENTION INTERNATIONALE RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Collectif Handicaps porte sur le territoire, les valeurs de la convention internationale relative aux droits des personnes en situation de handicap (CIDPH) et plaide en faveur de son respect et son application.

En février 2020, il a donc organisé en partenariat avec le Pacific Disability Forum (Organisation régionale Asie-Pacifique - ONG), une action de formation et d'information sur la mise en œuvre contextualisée de la Convention internationale auprès de représentants et membres associatifs locaux (et issus de Polynésie Française), de professionnels du secteur et des acteurs institutionnels du territoire.

L'action d'information et de formation a été assurée par Alexandre Côte, intervenant technique du Pacific Disability Forum et cofondateur du Centre pour les Politiques Inclusives (CIP).

LE COLLECTIF HANDICAPS LAUREAT DU BUDGET PARTICIPATIF DE LA PROVINCE SUD

L'accès à l'information pour les calédoniens en situation de handicap reste encore très difficile alors même qu'il reste un levier important de la participation et de l'autonomie de la personne. C'est pourquoi, le Collectif Handicaps a profité du lancement du 1^{er} budget participatif de la province Sud, pour agir sur le sujet. Il a ainsi proposé un projet visant à améliorer l'accessibilité des sites d'information publique de la province Sud.

+ de **60** personnes
formées ou sensibilisées aux enjeux
de la convention internationale



L'action s'est déroulée en 4 temps :

---> Une formation intensive de 5 jours.

Les 14 participants étaient des binômes issus des associations du secteur composé à minima d'une personne en situation de handicap.

---> Un réunion d'information sur les enjeux de la convention internationale à destination des acteurs associatifs du secteur.

---> Une conférence sur les enjeux de la convention internationale à destination des acteurs institutionnels.

---> Un groupe de travail sur 6 mois .

Les 12 participants étaient des personnes en situation de handicap. (1 rencontre thématique par mois)



Retenu parmi les 32 autres lauréats du budget participatif, le projet du Collectif sera mis en œuvre courant 2021.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

LA RESIDENCE INCLUSIVE «OPALE»

Le projet OPALE est née en 2019 d'une rencontre entre la « SEM AGGLO », bailleur social et le Collectif Handicaps, s'accordant sur les difficultés d'accès au logement rencontrées par les personnes en situation de handicap, les 2 entités ont souhaité s'associer pour proposer une réponse innovante :

Un habitat inclusif s'inscrivant dans la vie de la cité.

Cette résidence inclusive et bienveillante offre un nouveau modèle d'hébergement qui vise à permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir un « chez soi sans être seul ». Elle s'adresse particulièrement aux personnes en situation de handicap (ou de dépendance) nécessitant un accompagnement à l'autonomie pour vivre dans leur propre logement. Cet habitat est innovant et s'inscrit en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.

La résidence OPALE est un habitat inclusif qui s'apparente à un habitat « accompagné, partagé et inséré dans la vie locale ». Elle est constituée d'une résidence de logements ordinaires assortie d'un projet de vie sociale et partagée basé majoritairement sur des activités de convivialité et un maintien des compétences et de l'autonomie de la personne.

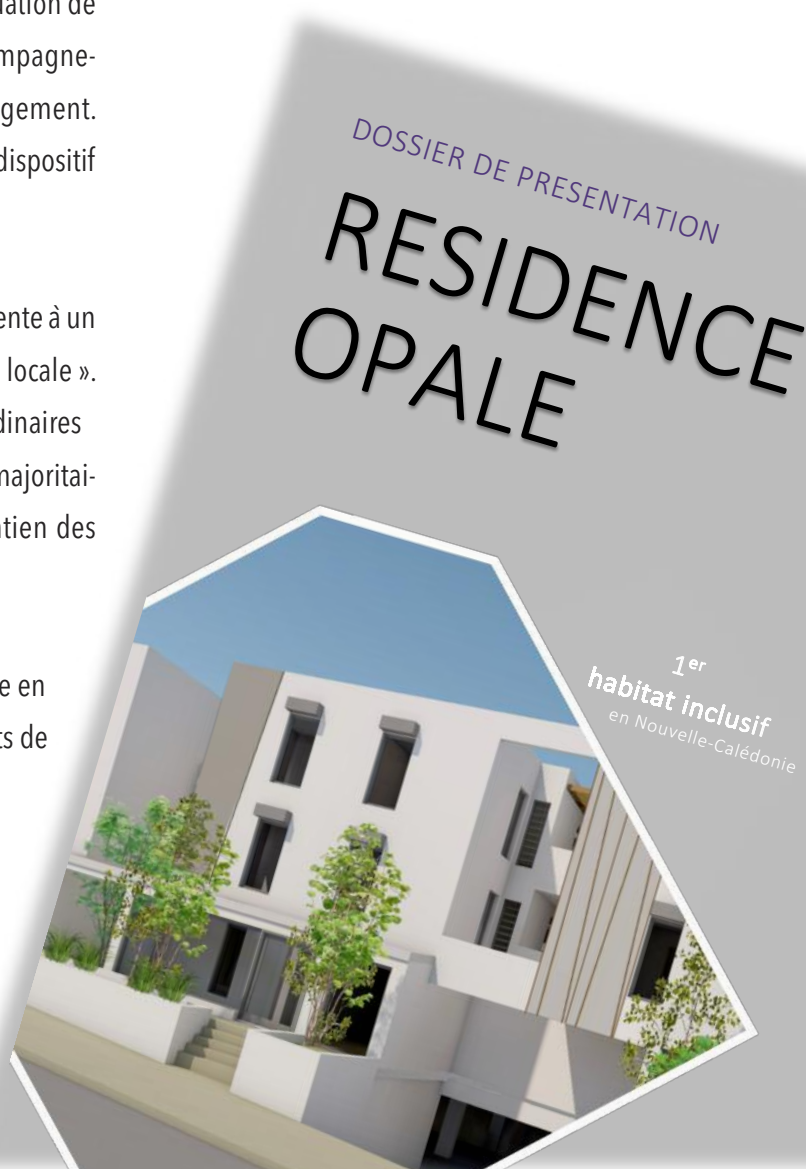
Une équipe projet spécifique a été créée pour la mise en œuvre du projet. Elle est constituée des représentants de la SEM AGGLO et du Collectif Handicaps et compte 13 personnes dont 3 personnes en situation de handicap. L'ouverture de la résidence est prévue en 2023.

En 2020 - le Collectif Handicaps et la SEM Agglo ont poursuivi le projet :

---> **Finalisation du concept** de la résidence

---> **Travaux avec le cabinet d'architecte** concernant le projet architectural de la résidence.

---> **Finalisation du dossier de présentation** afin d'entamer dès 2021, la recherche des financements manquants pour clôturer le projet et permettre le lancement des travaux.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

Les actions thématiques

L'EMPLOI

Depuis 2016, le Collectif Handicaps met en place des actions de proximité en faveur de l'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap. Les actions sont de deux ordres : des actions d'accompagnement à la recherche d'emploi pour les chercheurs en situation de handicap, des actions de sensibilisation, de formation et d'information pour les

acteurs du secteur : entreprise, conseiller à l'emploi.... Les actions ont pour but de permettre de favoriser l'accès et le maintien à l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

Les ateliers et accompagnements s'adressent à tous les travailleurs en situation de handicap orientés en milieu ordinaire, quelque soit leur situation personnelle et professionnelle.

En 2020, le Collectif a organisé plusieurs actions en province Sud et en province Nord :

→ **3 sessions d'atelier d'aide à la recherche d'emploi** dont deux à Nouméa et une à Koné

→ **Des accompagnements personnalisés** d'aide à la recherche d'emploi pour les travailleurs issus des ateliers emploi.

→ **Une matinée d'échanges « Entreprise »** à Koné à destination des entreprises de la province Nord en partenariat avec le CHD et CAP EMPLOI.

→ **Une formation/échange de pratiques « accompagnement des travailleurs en situation de handicap »** à destination des conseillers CAP EMPLOI en collaboration avec le CHD et CAP EMPLOI.

"Les ateliers Emploi et les accompagnements individualisés sont assurés par une conseillère en information et insertion professionnelle spécialisée Handicap depuis plus de 15 ans".

32
travailleurs
accompagnés

Plus de
20
employeurs
informés

4
conseillers
CAP EMPLOI
réfèrent Handicap
formés



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

Le bilan des actions Emploi

Comme chaque année, nous observons une demande croissantes des travailleurs en situation de handicap (TSH), à bénéficié des ateliers emploi au sein du Collectif Handicaps.

Les TSH rencontrent de plus en plus de difficulté dans leurs recherches et démarches du fait de la crise économique ainsi que la disparition des contrats spécifiques à l'insertion des travailleurs en situation de handicap au sein des provinces.

Les ateliers Emploi et l'accompagnement individualisé

Sur les 32 personnes ayant suivi les ateliers, 2 personnes ont obtenu un contrat CDD dès la sortie des ateliers, 8 personnes ont souhaité compléter les ateliers par un accompagnement individualisé (non obligatoire). Ces accompagnements ont permis un suivi régulier et un soutien dans la démarche de recherche d'emploi. Il est important de rappeler que le Collectif ne poursuit pas un objectif quantitatif avec la mise en place de ses ateliers et ses accompagnements. Ils ont d'abord et avant tout pour vocation d'offrir aux travailleurs en situation de handicap une certaine efficacité et autonomie dans leurs démarches de recherche d'emploi (définition d'un projet

professionnel adapté, connaissance des techniques de recherche d'emploi, employabilité...).

La matinée Entreprise de Koné

La matinée d'entreprise a réuni près de 20 employeurs issus de la zone VKP. Beaucoup d'entreprises, par manque d'information n'osent pas recruter des travailleurs en situation de handicap. Ainsi, cette action a permis d'apporter des informations importantes pour les entreprises du secteur, de lever des freins et de déconstruire les préjugés autour des travailleurs en situation de handicap.

La formation/échange de pratiques

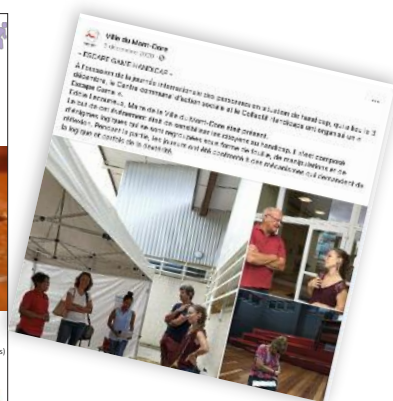
Quatre conseillers emploi Cap Emploi (référé handicap) ont participé à la formation/échanges de pratiques « accompagnement des travailleurs en situation de handicap ». Grâce à cette formation, les conseillers CAP Emploi ont pu bénéficier d'apport de connaissances et d'informations afin de monter en compétence dans leurs missions d'accompagnement auprès des travailleurs en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement spécifique et adapté.

Les actions de sensibilisation

UN ESCAPE GAME «HANDICAP»

Partant d'un constat sur la difficulté de sensibiliser le grand public au handicap, le Collectif Handicaps et le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) du Mont-Dore, ont réfléchi à la manière de rendre leurs actions plus attractives et ludiques. Le format d'Escape game mobile est apparu comme l'outil idéal et a mené les deux entités à collaborer sur sa conception. Inauguré le 03 décembre 2020, à l'occasion de la Journée Internationale du Handicap organisée par le CCAS du Mont-Dore, 3 sessions d'escape game (12 personnes chacune) ont été organisées. Le 23 décembre, une session a été organisée auprès des cadres de l'OPT, qui a soutenu

financièrement le projet. Ces quatre premières sessions effectuées en décembre **ont déjà permis de sensibiliser 48 personnes**. Les retours ont tous été très positifs sur la compréhension et le regard porté sur le handicap.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

UNE MALLE PEDAGOGIQUE POUR SENSIBILISER AU HANDICAP MOTEUR

La malle pédagogique du Collectif Handicaps actuellement en cours de création se veut un outil clé en main et ludique pour sensibiliser au handicap moteur. Réalisée par les jeunes de l'Unité de Formation Pratique (UFP) de l'APEHNC, elle regroupe un ensemble d'outils (livres, jeux, accessoires, supports pédagogiques...) pour aider, notamment, les enseignants à sensibiliser les enfants des écoles primaires et des collèges au handicap, à désinstaller les préjugés, à favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap en milieu scolaire...(...),

La finalisation de la malle est prévue pour mars 2021. Des mises à disposition de la malle et/ou des interventions de sensibilisation assurées par les jeunes de l'UFP sont prévues pour l'année 2021.

Réalisée en partenariat avec les jeunes de UFP de l'APEHNC



LES STANDS ET INTERVENTIONS

La Journée Extraordinaire de Nouméa

Chaque année, le CCAS de Nouméa organise la Journée Extraordinaire au mois d'octobre. Cette journée est une journée de partage autour du handicap qui s'est déroulée le 28 octobre de 13h à 16h, sur le thème « c'est dans ma nature ». Le Collectif Handicaps comme chaque année y a tenu un stand de sensibilisation et d'information. Pour la 1^{ère} fois, le Collectif a proposé une animation sur son stand : le jeu Handi-Quizz.

Il s'agissait d'un jeu question-réponse composé d'un support cible, où les participants doivent viser une case thématique

(scolarisation et emploi, accessibilité, handicap en général, droit, sport & loisirs, intimité & social, dépendance) et tenter de répondre à une question en lien avec le thème. Le jeu a rendu le stand plus attractif auprès du public et a donc permis une hausse de fréquentation du stand par rapport aux années précédentes. Un plus grand nombre de personnes ont donc été informées et sensibilisées aux différentes natures de handicaps et aux droits des personnes en situation de handicap.



LES ACTIONS DU COLLECTIF (suite)

Les rencontres «sensibilisation» avec les jeunes en service civique

La mission d'insertion des Jeunes (MIJ) de la province Sud sollicite chaque année le Collectif Handicaps afin d'intervenir auprès des jeunes en contrat de Service Civique pour effectuer un temps de sensibilisation sur le handicap. Le Collectif est donc intervenu auprès des jeunes le 29 octobre 2020. Plusieurs interventions étaient prévues en 2020, mais en raison du confinement et de la réorganisation interne de la MIJ, plusieurs interventions ont dû être annulées. Sensibiliser les jeunes au handicap a pour objectif l'acceptation de la différence et la prise de recul sur ses propres représentations sociales en matière de handicap. Cela est également un moyen d'introduire le sujet de l'inclusion pour permettre le débat. Durant cette intervention, près de 15 jeunes en contrat de service civique issus de la province Sud ont été sensibilisés.

L'intervention suivie d'un débat, leur a permis de prendre conscience des préjugés subis au quotidien par les personnes en situation de handicap et l'importance de rendre la société actuelle plus inclusive.



Sensibilisation du personnel du CHT

A l'occasion de la journée internationale du handicap, le CHT a fait appel au Collectif Handicaps afin d'effectuer une sensibilisation auprès des salariés de la structure sur la thématique : le handicap dans le milieu du travail. Le Collectif a donc tenu un stand le 04 décembre 2020 à l'entrée de la cafétéria du CHT sur la pause déjeuner de 11h30 à 13h aux côtés des équipes du maintien dans l'emploi et de la médecine du travail. La sensibilisation portait sur les différentes formes de handicap reconnues administrativement, sur la notion d'inclusion en milieu de travail et plus particulièrement informer les salariés sur les

aides et aménagements possibles et disponibles.

Cette intervention n'a pas eu le succès attendu. Le créneau choisi (pause déjeuner) n'était pas propice à des échanges. Par ailleurs, le personnel de santé reste une cible difficile à atteindre. S'il est vrai que le personnel médical maîtrise la notion de handicap d'un point de vue médical/santé, les notions d'inclusion et de droits ne sont pas toujours maîtrisées. D'autres interventions sont envisagées mais sous un format différent, par le biais de l'Escape Game ou de temps de formation dédiées.

L'ASSOCIATION

FICHE D'IDENTITÉ

COLLECTIF HANDICAPS

- 📍 100 Avenue du général de Gaulle, baie del'Orphelinat,
98800 NOUMEA
- ✉ BP 16724 - 98804 NOUMEA
- 📞 24 03 01/ 75 16 37
- @ secretariat@collectif-handicaps.com

*"Le Collectif Handicaps représente
et défend l'ensemble des personnes en
situation de handicap du territoire
dans tous les domaines de leur
parcours de vie"*



NOS MEMBRES

L'association compte 31 membres associatifs et plusieurs membres individuels œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap et de dépendance et pour une société inclusive. Chacune de ses associations membres est

spécialisée sur une situation de handicap ou sur un domaine d'expertise particulier permettant alors au Collectif Handicaps de disposer d'interlocuteurs « experts » sur toutes les questions portant sur le handicap et la dépendance.

Membres implantés en province Sud

A.C.A.P.A. (Association Calédonienne d'Aide aux Personnes Âgées),
A.C.H. (Association Calédonienne des handicapés),
A.D.N.C. (Association des Diabétiques de Nouvelle-Calédonie),
A.E.N.C. (Association des Ergothérapeutes de Nouvelle-Calédonie),
A.G.T.N.C. (Association pour la Gestion des Tutelles de Nouvelle-Calédonie),
A.I.R.T.N.C. (Association des Insuffisants Rénaux et Transplantés en Nouvelle-Calédonie),
A.P.E.H.N.C. (Association des Parents d'Enfants handicapés de la Nouvelle-Calédonie),
A.P.N.C. (Association des Parkinsoniens de Nouvelle-Calédonie),
A.P.S. (Association Pour la Surdit ),
A.S.E.A.D. (Association de Soutien aux Enfants et Adolescents D ficients),
A.S.H. (Association Solidarit  Handicap),
Association Les Cerisiers Bleus,
Association "Pupuce & Co" (Chiens d'assistance),
A.V.H. (Association Valentin Ha y pour les malvoyants),

Dumb a Handicap,
Enable South Pacific (Proth ses de mains),
F.O.L. (F d ration des Œuvres La ques),
France Alzheimer NC,
H.A.L.T.E. (Handicap Art Litt rature Th  tre Exposition),
Hippocampe (Dignit , Autonomie, Inclusion des Personnes Psychotiques et Soutien aux Familles),
Les Robinsons (Inclusion et accessibilit  des personnes en situation de handicap moteur),
Moi je TED (Autisme et autres Troubles Envahissants du D veloppement),
U.A.F.A.M.-N.C (Union des Amis et Familles de Malades et handicap s mentaux de Nouvelle-Cal donie),
Solidarit  Sida,
Association DYS.NC,
A.H.R.T (Association handicap Rue Tchoka),

L'ASSOCIATION (suite)

Membres implantés en province Nord :

A.A.S.H.E.N (association d'aide et de soutien handicap de l'extrême nord),

A.S.E.A.PN (Association pour la Sauvegarde de l'Enfance de la Province Nord),

FLEUR DE VIE (Service à la personne en situation de handicap),

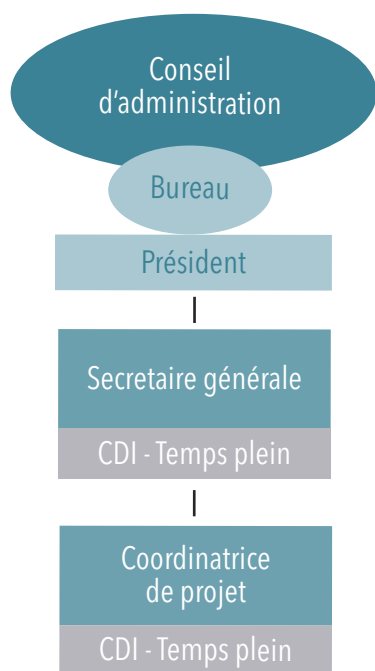
TIVAN NAAGAT (Soutien aux personnes handicapées de Pouebo),

Membres implantés en province des Iles :

A.P.A.H.L (Association des Parents et Amis des handicapés des Iles loyautés).

" Le Collectif Handicaps, c'est 70% d'associations administrées par des personnes directement concernés par le handicap ou la dépendance. "*

LE FONCTIONNEMENT INTERNE



L'assemblée générale

L'assemblée générale du Collectif comprend un représentant pour chacune des associations membres, ainsi que les membres individuels. Elle se réunit chaque année sur décision du Conseil d'Administration ou sur demande du quart au moins de ses membres.

L'Assemblée générale entend les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, sur la situation financière et morale du Collectif. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration & le bureau

Le Collectif est administré par un Conseil d'Administration. En 2020, Il se composait de 14 membres. Chaque année, le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, un bureau composé, a minima, d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le mandat de président est renouvelable chaque année.

Les membres du Bureau sont réunis mensuellement et le Conseil d'Administration, trimestriellement.

En 2020, le Conseil d'Administration était composé des membres suivants :

*personnes en situation de handicaps, parents, proches...

L'ASSOCIATION (suite)

AVH (Richard FOURNIER), élu président par l'AG du 4 mai 2020

France Alzheimer (Pierre DEMENE)

APEHNC/MGP (Catherine POEDI)

AIRT NC (Christine RAKOTOARIVELO)

APEHNC/SAJ (Stéphanie VIGIER)

MOI JE TED (Patrick FRIGERE)

ADNC (Jean-Philippe LEROUX)

APS (Lauriane LOMBARD)

ASEAD (Dominique TRIBALLI)

ASEA PN (Alain GRABIAS)

FOL (Gwladys MENDEZ)

ACH (Emmanuel HEAFALA)

UAFAM (Michel CONDOUMY)

APAHL (Drelane THOMAS)

Les groupes de travail et rencontres thématiques

Des rencontres sont organisées avec l'ensemble des membres lorsque le sujet, le projet ou la thématique abordé le nécessite. Organisé sous forme de réunions ponctuelles ou de groupes de travail thématiques, ils sont créés selon les besoins et les travaux menés par le Collectif. A titre d'exemple, en 2020 se tenait le comité d'organisation du Projet Handicap et Citoyenneté ; le groupe de travail du projet de résidence inclusive en partenariat avec la SEM AGGLO, le groupe de travail sur l'accès aux droits...

Il est à noter que l'ensemble de nos représentants bénévoles sont également réuni deux fois par an.

Les outils de communication internes

Le Collectif Handicaps met en place différents outils de communication interne à destination de l'ensemble de ses membres :

→ une newsletter trimestrielle, informant de l'avancée des différents travaux menés et de l'actualité du secteur

→ une flash-info mensuelle synthétique précisant les actions menées dans le mois.



LES RESSOURCES 2020

Le Collectif Handicaps dispose d'un budget annuel (dépenses fonctionnement + activités) pour 2020 de **16 539 371 F.CFP**.

Pour faire face à ses dépenses, l'association a disposé en 2020 de plusieurs ressources financières ou en nature :

---> **Des subventions et aides publiques** : Gouvernement, provinces Nord et Sud, communes et CCAS...

---> **Les subventions de projet ou d'activités (privées et publiques)** : Etat, Entreprises privées, FIPH...

---> **Les cotisations de ses membres**

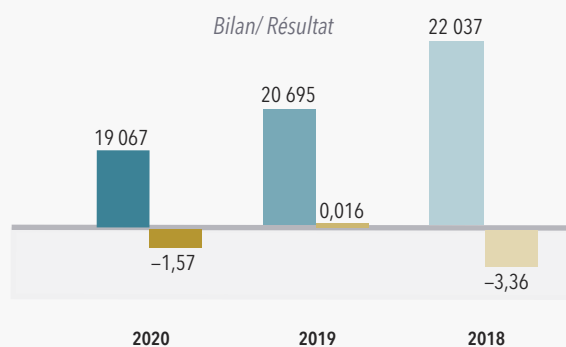
---> **Les dons d'entreprises, de particuliers et d'associations** : en financier, en nature...

COMPTES ANNUELS 2020

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan** : 19 067 161 F.CFP
- **Chiffre d'affaires** : 2 160 973 F.CFP
- **Résultat net comptable** : **-1 575 981 F.CFP**

Total bilan/Résultat sur les 3 dernières années. (en milliers de F.CFP)



UNE MISE À DISPOSITION DES LOCAUX

Le Collectif Handicaps bénéficie depuis plusieurs années d'une mise à disposition à titre gratuit de ses locaux par la Mairie de Nouméa. Un soutien précieux pour l'association et qui lui permet d'accueillir le public et ses membres dans les meilleures conditions possibles puisque les locaux sont entièrement accessibles aux personnes à mobilités réduites. Cette mise à disposition estimée, pour une année, à **1 297 800 F.CFP** (évaluation de 2016).

*Nous remercions
sincèrement
la Ville de Nouméa !*



LES PERSPECTIVES 2021

- Développement du point d'accès à l'information et aux droits
- Poursuite de ses représentations institutionnelles
- Poursuite du dialogue institutionnel et des travaux menés avec les acteurs publics comme privés
- Poursuite de son action de plaidoyer
- Création d'une commission Jeune en son sein,
- Poursuite des ateliers emploi y compris en province Nord et Îles
- Poursuite de l'accompagnement individuel des travailleurs en situation de handicap
- Poursuite du projet de résidence inclusive OPALE
- Mise en oeuvre du projet d'accessibilité des supports d'information de la province Sud
- Poursuite des interventions et actions de sensibilisation au handicap : interventions en milieu scolaire, sessions d'escape game, diffusion de la malette pédagogique...

Le COLLECTIF HANDICAPS, ce sont encore ses membres et son équipe qui en parlent le mieux...

"L'APAHL est membre du Collectif Handicaps depuis le début et s'en félicite. L'APAHL ne pouvant pas toujours être présente aux diverses réunions qui concernent le domaine du handicap, apprécie grandement les retours qui sont effectués par le Collectif Handicaps pour tenir l'association informée des diverses problématiques ou avancées sur le sujet et pour mobiliser les forces vives lorsque c'est nécessaire. Le Collectif Handicaps est un porte-parole efficace et un réel soutien pour les associations, en tous les cas pour l'APAHL qui en a bénéficié lors notamment de son dossier de création du SESSAD Loyauté."

" L'ASEAD a choisi de faire partie de la famille du Collectif Handicaps pour partager un ancrage commun à tous les handicaps, faire partie d'un groupe, ne pas être isolé, partager des savoirs, des informations et mettre en commun nos énergies afin de faire évoluer la cause du handicap, de veiller au respect des droits et permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir une vie meilleure."

" L'AASHEN a souhaité adhérer au Collectif Handicaps :

Pour être soutenue. L'AASHEN est une toute nouvelle association et le CH a été d'une grande aide pour son lancement. Être soutenue par une association qui est déjà bien assise dans le paysage calédonien a été un tremplin à sa constitution. Nous bénéficions encore à ce jour de ses précieux conseils.

Pour garder une ligne de conduite. Il est important d'avoir un repère, notamment dans tout ce qui touche le social. Le CH est le référent pour rester sur une même parole et mener des actions qui vont toutes dans le même sens.

Pour collaborer. En adhérant au CH, l'AASHEN fait du lien avec les autres associations adhérentes et participe aux actions menées sur le territoire. Elle met ainsi à disposition ses compétences et ses moyens pour notre public le plus fragile."

" Le Collectif Handicaps est une boussole pour les associations de parents comme la notre. Elle nous apporte soutien, réconfort et unité, mais aussi une expertise dans les projets que nous souhaitons mener. C'est aussi une précieuse ressource concernant la législation qui encadre le handicap. Le Collectif Handicaps favorise une organisation collective et propose un fil conducteur de travail à ses associations membres, dans l'objectif de construire une société inclusive. Nous ne saurions nous passer de cette entité " Lauriane - Coordinatrice de l'Association Pour La Surdit   (APS)

" Apr  s deux ans dans le milieu associatif et plus particuli  rement celui du handicap, je me rends compte que l'existence du Collectif Handicaps est une   vidence dans la complexit   de structuration du secteur. C'est un guide, un porte-parole, et un repr  sentant d'espoir pour l'ensemble des personnes en situation de handicap de ce territoire " Henriette, coordinatrice de projet



100 avenue du général de Gaulle - BP 16 724
98804 Nouméa

24 03 01 / 75 16 37
secretariat@collectif-handicaps.com

www.collectif-handicaps.com
Ridet 733089.001